



Chefs d'Etat haïtiens

Jean-Claude Duvalier (1971-1986)

Présentation

38e chef d'Etat :

Avril 1971 - Janvier 1986

Durée du mandat :

15 ans et 2 mois

Age à l'investiture :

19 ans

Évènements majeurs :

Création du corps des Léopards (1971)

Réouverture de l'Académie militaire (1971)

Création du parc industriel de Port-au-Prince, SONAPI (1974)

Construction de la route de l'Amitié (1976)

Création de la Télévision National d'Haïti (1977)

Création du Ministère du Plan (1978)

Réforme éducative (1979)

Séparation de la BNC et de la BRH (1979)

Construction de la route nationale N°2 (1980)

Premier investissement étrangers dans le tourisme : Labadie et Club Med (1980)

Modernisation du port de Port-au-Prince (1981)

Réforme administrative

Visite du pape Jean-Paul II (1983)

Abattage systématique des cochons créoles (1983-84).

Le profil personnel

Lorsque Jean-Claude Duvalier devient président d'Haïti, il a tout juste 19 ans. Il est entré au palais national à six ans et connaît toutes les facettes du pouvoir. Il a manqué de mourir dans un attentat devant le Collège Bird en 1963 et mène quasiment une vie de garnison : il apprend le maniement des armes, pratique de nombreux sports, conduit toute gamme d'engins motorisés. Passionné de motocyclettes et de bolides, chasseur de pintade qui passe ses week-ends à la mer ou à Kenscoff, c'est un joyeux drille qui a toujours une bande d'amis autour de lui. Il a commencé des études de droit que la mort de son père a interrompues et qu'il reprendra en exil en France.

C'est un homme simple, facile d'accès, d'une grande politesse, que tout le monde appelle par son prénom. Un peu ridicule à ses débuts avec son embonpoint, ses rouflaquettes et sa démarche plutôt lourde, il améliore son "look" de façon considérable en fin de mandat, prenant de plus en plus d'assurance.

C'est un homme sans haine qui quitte le pouvoir à 34 ans pour ne pas tomber dans une violence politique aux résultats incertains. Rattrapé par les réalités de la vie quotidienne que, fils de président, il n'a pas connues, il vit aujourd'hui un exil difficile en France.

L'accession au pouvoir

François Duvalier se sentant proche de la fin, a désigné son fils Jean-Claude comme son successeur le 22 janvier 1971, tuant ainsi dans l'œuf toute lutte de succession entre ses partisans. Jean-Claude Duvalier prête donc serment le 22 avril 1971, le lendemain de l'annonce de la mort de son père. Quoiqu'il ait renforcé son pouvoir par deux changements constitutionnels, en 1983 et 1985, il ne faudra pas beaucoup pour pousser Jean-Claude Duvalier au départ. Il fait le choix de quitter le pays et de s'établir en France, laissant derrière lui un Conseil national de gouvernement civilo-militaire de cinq membres présidé par le général Henry Namphy pour gérer une situation politique qui va se dégrader rapidement. Ses biens meubles et immeubles sont nationalisés et mis sous séquestre dès le 18 février 1986.

Le mandat

Le mandat est marqué par d'importants efforts pour un retour à un fonctionnement institutionnel normal. Tout commence avec l'armée. Un corps d'élite, les Léopards, est créé en 1971 avec l'assistance américaine en échange d'une plus grande discrétion des VSN.

L'académie militaire rouvre ses portes la même année. Formées et équipées, les Forces Armées d'Haïti seront, au début des années 1980, au mieux de leur forme depuis trente ans.

L'économie reprend de la vigueur. Des résultats significatifs sont obtenus en irrigation dans la vallée de l'Artibonite et dans la plaine des Gonaïves, un embryon de réseau routier est créé avec les routes du Nord et du Sud, les équipements portuaires de Port-au-Prince sont rénovés, de nombreux bâtiments scolaires et hospitaliers construits ou rénovés. Une direction économique nouvelle est prise avec l'implantation du parc industriel de Port-au-Prince et l'installation des usines de sous-traitance. Haïti est premier producteur mondial de balles de baseball, les premiers investissements touristiques étrangers sont réalisés à Port-Salut, à Labadie et à Délugé avec le Club Méditerranée. La deuxième vague de migration commence à faire rentrer des revenus importants dans l'économie nationale. Pendant ce temps, la peste porcine africaine et son éradication par l'abattage systématique de cochons créoles porte un coup dur à l'économie paysanne, livrée aux tâtonnements de l'aide internationale.

La "détente jeanclaudiste" est réelle. Certes, l'opposition armée continue tout au long du mandat : enlèvement de l'ambassadeur Knox et sa libération en échange des prisonniers politiques en 1973, invasion de Sansaricq à Latortue en 1981, coup de main à Boutilliers en 1982, conspiration Lainé en 1984, etc. ; mais le régime gère ces soubresauts avec plus de modération. Ces efforts, notamment la libération de 104 prisonniers politiques en 1997, s'arrêtent en novembre 1979 avec la dispersion brutale d'une conférence sur les droits de l'homme et l'expulsion, en novembre 1980, d'une vingtaine de journalistes et militants politiques.

Les modifications constitutionnelles de 1983 et 1985, qui ne remettent pas en question la présidence à vie, font remonter la tension politique. Le poste de Premier ministre est recréé mais cette ouverture est jugée insuffisante, comme est jugée mineure l'organisation en 1985 des premières élections municipales depuis l'arrivée au pouvoir de François Duvalier. Le gouvernement jette du lest : une loi autorise le fonctionnement des partis politiques, le président renonce à ses droits concordataires de nommer les évêques. Ce faisant, il entre dans une spirale de revendications et de contestations dont il ne sortira pas.

C'est l'Eglise catholique qui mène le combat. Tout commence avec la visite du pape Jean-Paul II qui lance un slogan vite politisé : "il faut que quelque chose change en Haïti" ; cela continue avec la Mission Alpha à prétention d'alphabétisation universelle, la création des Ti Kominote Legliz qui permettent la mise en place de cellules de mobilisation, la transformation des homélies en discours politiques, les émissions enflammées de Radio Soleil. Le clergé indigène, sans mémoire, se retourne contre le fils de son créateur. Les leaders des nouveaux partis politiques (Sylvio Claude, Hubert de Ronceray, Grégoire Eugène, Constant Pongnon, Alexandre Lerouge) sont intransigeants : la fin de la présidence à vie ou rien. Quand le mécontentement prend la forme de manifestations d'écoliers et étudiants et que l'on enregistre des morts parmi les enfants, Jean-Claude Duvalier refuse la confrontation, prépare son départ et quitte le pays le février 1986 à l'aube, à bord d'un avion militaire américain.

Le monde extérieur

Les relations reprennent peu à peu avec les gouvernements étrangers. Un contrat d'embauchage est conclu avec la République Dominicaine pour gérer le flux des immigrants clandestins. L'aide internationale, publique et privée, bilatérale ou multilatérale, laïque et religieuse, s'abat sur le pays de façon disproportionnée et anarchique, défiant tout effort de coordination. Les Etats-Unis fournissent en moyenne 52 millions de dollars d'aide annuelle, soit près de 50% du budget national. Entre 1975 et 1980, Le budget national passe de 90 à 180 millions de dollars grâce à l'aide. Le pays devient un champ d'expérimentation pour la coopération internationale. Tous les mécanismes sociaux et économiques du pays sont pervertis. Comme le dit André-Marcel d'Ans, « le gouvernement de Jean-Claude Duvalier est mort d'une indigestion d'aide internationale ».

Réf. : ORIOL, Michèle. VILAIRE, Patrick. WIESER, Corinne. *Chef d'Etat en Haïti, Gloire et misères, 1804-1986*. Réalisé par : Fondation pour la Recherche Iconographique et Documentaire et Archives Nationales d'Haïti.